



SAHARA INFO

N° 25 - 26
Mai - Juin - Juillet
1978

Prix : 3 F

Commission Paritaire N° 58229

MENSUEL D'INFORMATION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

CINQ ANS DE LUTTE ARMÉE PAS DE VACANCES POUR LA SOLIDARITÉ



ÉDITORIAL

Le sens des actions de la France en Afrique

Plusieurs événements ont souligné d'une manière irréfutable, en mai et juin 1978, l'orientation de la politique étrangère de la France en Afrique. La France est apparue, aux yeux de tous, comme jouant un rôle moteur dans la reconquête du continent africain, voulant s'affirmer ainsi comme pièce maîtresse du plan impérialiste mondial. Depuis 1960, le jeu français avait été très différent de celui-ci et on se souvient encore d'une politique gaulliste luttant contre l'hégémonisme américain...

C'est dans cette volonté d'être reconnu comme membre actif de l'impérialisme qu'il faut analyser l'acharnement du gouvernement giscardien contre la liberté du peuple sahraoui. Le peuple français qui vient de sortir d'une longue nuit coloniale dans laquelle il a laissé beaucoup de ses fils se demande les raisons de ce brusque retour aux opérations militaires, aux paras, aux légionnaires, aux mercenaires, aux bombardements aveugles de populations civiles. Offensives «justifiées» au nom de la sécurité des coopérants français placés désormais en situation d'appats, un peu comme jadis la sécurité des missionnaires partis christianiser l'Afrique avait souvent été invoquée comme alibi de la conquête coloniale. Erulin, Bob Denard et tant d'autres ont pris la relève de Gouraud, Faidherbe, Lamy, etc., ce qui a valu au Président de la France d'être appelé «Giscard l'Africain».

Depuis l'avènement de Giscard, la France se retrouve intimement mêlée, aux côtés des agresseurs, à la plupart des conflits dont l'objectif est d'empêcher l'indépendance des peuples. C'est à ce titre que la France a poussé le roi du Maroc et Moktar Ould Daddah à envahir le territoire du Sahara occidental. L'objet était la naissance d'une nouvelle entité qui viendrait renforcer le clan progressiste dans la région. Il s'agissait en particulier, à travers cette invasion, de contrôler le peuple sahraoui, d'arrêter l'avance du mouvement démocratique en Mauritanie avec lequel le Front Polisario avait de nombreux liens et de réaliser l'encerclement impérialiste de l'Algérie. Depuis 1975, toutes les initiatives prises par la France vont clairement dans ce sens. Si le pouvoir giscardien n'a pu arriver au bout de ses objectifs qu'il s'était fixé en raison de la résistance acharnée qu'il a rencontrée, il faut reconnaître qu'en Mauritanie, il a réussi très temporairement à faire reculer l'avance démocratique, obtenant sur le plan économique une dénationalisation des sociétés minières, un retour déguisé à la zone franc et sur le plan idéologique, à un inattendu retour à la loi coranique. Le rigorisme montré par chaque Mauritanien à l'égard de son attachement à l'Islam avait eu jusqu'à maintenant pour corollaire une grande tolérance à l'égard des autres. Le retour à une loi coranique qui n'a jamais été appliquée dans son acceptation originelle — tout au moins dans l'histoire connue de ce pays — indique donc une «démagogie de droite», un souci d'aller dans le sens des forces qui abritent la sauvegarde de leurs intérêts féodaux et esclavagistes derrière un conservatisme n'hésitant pas à ramener le niveau de développement économique, social, intellectuel, philosophique atteint par le pays, aux pratiques des premiers siècles de la société musulmane. Cela permet de mesurer le degré d'affolement du gouvernement mauritanien face aux luttes populaires et tout particulièrement à la résistance de son peuple contre la guerre fratricide faite au peuple sahraoui.

Tentative de génocide du peuple sahraoui... Anéantissement de l'indépendance de la Mauritanie... Mise en état de famine du peuple marocain pour cause d'effort de guerre... Et tout cela pourquoi ?

Simplement parce qu'en 1974, les deux copains Giscard et Hassan II ont décidé de mener une croisade «pour la défense du monde libre». Ce qui signifie pour parler clair, une croisade pour la défense de la «liberté» de leurs entreprises personnelles de pillages et d'exploitation des peuples. Pour cette défense, ils se sont alliés avec certains chefs d'État africains, agents de la France dans leur propre pays, qui ont accepté de «crier à la menace d'agression étrangère» pour que la France giscardienne puisse, aux yeux du monde, se croire autorisée à intervenir pour sauver «ses intérêts miniers» en Afrique.

Les luttes populaires étant présentées comme des agressions venues de l'extérieur, la France et ses complices sont en train de transformer les problèmes de sauvegarde de leurs intérêts économiques en un soi-disant affrontement Est-Ouest. La France cherche ainsi à provoquer une mini guerre froide à propos de ses actions en Afrique qui aboutira, escompte-t-elle, à un partage de l'Afrique en zones d'influences. Elle recherche une négociation qui soit un mélange de la «Conférence de Berlin» de 1885, qui avait vu le partage de l'Afrique entre les pays européens, et de la rencontre de Yalta en 1945. Ce droit de pillage d'une grande partie de l'Afrique, qu'elle voudrait se voir internationalement reconnu, permettrait de garantir, pour quelques temps encore, les intérêts économiques des sociétés occidentales en Afrique.

C'est contre ce droit de pillage de l'Afrique que le peuple français doit aujourd'hui s'élever. La guerre faite par la France giscardienne contre le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui s'inscrit dans cette stratégie de terreur intimidante en vue d'une nouvelle prise de contrôle colonial de l'Afrique.

Les intérêts du peuple français à court, moyen et long terme, n'ont rien à voir avec les intérêts des firmes en Afrique. Il faut donc que nous redoublions nos efforts pour exiger le départ des forces françaises du Sahara occidental, afin que le peuple sahraoui puisse réaliser son droit à l'autodétermination. Le débat à l'Assemblée nationale française a prouvé que plus de 75 % des représentants du peuple français reconnaissent ce droit et condamnaient l'intervention armée giscardienne.

Exigeons immédiatement le respect du peuple sahraoui à la vie et à la liberté.

5^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée au Sahara occidental

Des festivités importantes ont marqué le cinquième anniversaire du déclenchement de la lutte armée le 20 mai 1973, par le Front Polisario, pour la libération de la Saguiat El Hamra et du Rio de Oro. De nombreuses délégations représentant les principales forces progressistes de tous les continents, ainsi que des journalistes de la presse internationale, ont pu se rendre à cette occasion dans les territoires libérés de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Des partis et organisations démocratiques françaises — P.C., P.S., P.S.U., AFASPA — étaient représentés. L'Association des Amis de la R.A.S.D. faisait également partie des délégations invitées comme les divers Comités de Soutien au peuple sahraoui en Europe.

Dans la Conférence de Presse qu'il a tenue devant les représentants de la presse internationale le 21 mai, en présence des délégations, M. Mohamed Lamine, premier ministre de la R.A.S.D. a fermement dénoncé l'interventionnisme des puissances étrangères — en particulier de l'impérialisme français — en Afrique ; condamné avec la plus ferme vigueur les bombardements par les Jaguar français sur le territoire du Sahara Occidental ; affirmé que le peuple sahraoui ne tolérerait plus le pillage de ses ressources nationales, avant d'insister sur le fait, pour la R.A.S.D., que la période des avertissements était dépassée.

Tandis que les représentants des États et des Partis politiques étrangers

de temps très court, par le mouvement de libération nationale, depuis ce choix de la lutte armée, moyen décisif pour conquérir l'indépendance.

Nous avons pu assister, le samedi 20 mai, avec les quelques milliers de Sahraouis participant à ces festivités — enfants, femmes, hommes de tous âges —, à d'importants défilés militaires, détachements de troupes de l'Armée de Libération Populaire Sahraouie, groupements militaires motorisés, ... Le soir, le groupe «Chahid El-Ouali Mustapha Sayed» offrait un récital de chants révolutionnaires et patriotiques, très applaudis par tous. Le 21, plus d'une centaine de prisonniers marocains et mauritaniens ont été présentés aux journalistes et déléga-



La foule sahraouie



Armes saisies sur les agresseurs



Une unité du Front Polisario

Les succès militaires enregistrés par l'A.L.P.S. sur un adversaire plus puissant en hommes et en matériel de guerre montrent à l'évidence la maîtrise, par le Front Polisario, de ses capacités de lutte. C'est ce qu'a rappelé le Secrétaire Général du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz dans le discours prononcé — l'un des temps forts de ce cinquième anniversaire — en présence des Premier Ministre et Ministre de la Défense de la R.A.S.D.

Après avoir retracé les étapes successives de l'occupation du Sahara Occidental, il mettait en relief les réalisations concrètes du peuple sahraoui, et soulignait à juste titre, les succès politiques, diplomatiques et militaires enregistrés ces dernières années par le peuple sahraoui.

qui soutiennent la lutte du peuple Sahraoui sous la conduite du Front Polisario dénonçaient à la tribune les interventions étrangères et celles toutes particulières du gouvernement français, M. Mohamed Lamine insistait auprès des Comités de Soutien au Peuple Sahraoui en Europe, sur leur rôle essentiel dans l'opinion publique de leur pays — en France d'abord — pour faire cesser les interventions armées et pour que le peuple français ne soit plus fait complice des actes d'agression contre le peuple sahraoui.

Les délégations présentes à cet anniversaire du déclenchement de la lutte armée «contre le colonialisme espagnol puis contre l'occupation maroc-mauritanienne au Sahara Occidental» auront pu mesurer, tout au long de ces fêtes, le chemin parcouru, en un laps

tions et ont pu être interrogés—. De même, étaient exposés des lots d'armes légères, d'origine française, américaine, espagnole, etc.

La remarquable organisation de l'accueil réservé aux délégations, ainsi que des festivités, la conscience politique de tous les Sahraouis qui s'est exprimée au cours des différentes manifestations, la conviction témoignée quant à l'issue de la lutte pour la libération de la patrie spoliée, sous la conduite du Front Polisario, sont autant de signes de la capacité d'organisation et de mobilisation révolutionnaires des masses populaires sahraouies par celui-ci. Les délégués étrangers ont été frappés de voir ainsi s'exprimer, tout au long de leur séjour en territoires libérés, malgré des conditions d'existence particulièrement difficiles, la volonté indomptable du peuple sahraoui de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire.

4 Extraits du discours de Mohamed Abdelaziz Secrétaire général du Front Polisario

Chers frères et amis, militantes et militants, chers combattants de l'Armée de Libération Populaire Sahraouie, nous célébrons aujourd'hui le 5ème anniversaire du déclenchement de la lutte armée au Sahara Occidental, sous la direction du Front POLISARIO.

Lorsqu'il a déclenché sa lutte armée, sous la conduite du martyr héros El Ouali Mustapha Sayed, notre peuple savait déjà, avec certitude, qu'il n'a pas à affronter uniquement les colonisateurs espagnols. Mais il savait aussi qu'il aura à faire face au régime marocain qui était, d'ores et déjà, le premier agresseur de cette terre, connue, depuis des siècles, par la terre de paix et que ce régime voulait transformer en terre de guerre et de combats sanguinaires. Ceci, la révolution le savait déjà parfaitement.

Mais ce qui est décevant et malheureux, et auquel nous nous attendions le moins, est l'enlèvement des dirigeants mauritaniens dans une guerre injuste, contre un peuple frère et allié de leur peuple, qu'ils le veuillent ou non.

La Mauritanie a tendu, durant des années la main au monde pour qu'il vienne à son aide contre l'expansionisme de Rabat.

Mais le gouvernement mauritanien qui n'a pas changé, ni de forme, ni de fond, s'allie aujourd'hui au gouvernement marocain contre un peuple qu'il devait, de par la logique, l'histoire et la civilisation, être avec lui dans le même camp. Le gouvernement mauritanien a pris ainsi un grave tournant contraire à la marche de l'histoire.

Nous avons déjà dit, auparavant, que la place de la Mauritanie est l'alliance avec le peuple sahraoui, dans le but de contrer et repousser les convoitises des prétentieux qui cherchent à partager nos pays et dépecer nos peuples. Ces prétentions, ce qui ne fait l'ombre d'aucun doute, apparaissent de plus en plus aussi bien du côté des voisins de la Mauritanie au sud que du côté de son allié actuel, son ennemi hier et demain, aux frontières nord de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Nous ne pouvons qu'exprimer notre inquiétude et notre désolation face à la situation dans laquelle la Mauritanie se trouve aujourd'hui impliquée. Nous n'avons cependant pas perdu l'espoir de retrouver les liens qui unissaient nos deux peuples ; les individus, quoique fut-ce leur obstination dans leurs erreurs, ne peuvent jamais arrêter le courant de l'histoire. La rencontre, tôt ou tard, de ces deux peuples est inévitable. Si cela ne se réalisera pas avec la génération actuelle, ce sera certainement l'œuvre des générations futures.

Le peuple sahraoui dirige, lui-même, ses institutions selon la voie tracée par la révolution depuis son déclenchement le 20 mai 1973.

La révolution au Sahara Occidental est une révolution politique, militaire et culturelle. Les campagnes d'alphabétisation au sein des masses sont la conséquence de l'application de cette même expérience au sein de notre armée de libération populaire sahraouie, où l'analphabétisme héritée du colonialisme espagnol a pratiquement disparu. Plus de 85% de nos combattants lisent et écrivent. C'est là une précieuse expérience que nous devons continuer et approfondir afin d'enterrer à jamais l'analphabétisme. ..

Ainsi nos cadres doivent doubler d'effort au sein des masses populaires, dans chaque maison, sous chaque tente, dans chaque village et dans les internats et écoles d'alphabétisation afin de faire de notre peuple une force capable de tout transformer, de tout connaître ; une force capable de dérouter l'ennemi avec cette arme redoutable conjuguée aux armes militaires que nos héroïques combattants de l'Armée de Libération Populaire Sahraouie utilisent pour combattre l'ennemi sur le terrain. ...

Le peuple sahraoui a combattu le colonialisme espagnol durant de longues années. Depuis, il poursuit ce combat pour résister à cette guerre d'extermination sauvage, dirigée contre lui par le régime marocain. Dans les deux cas, le peuple sahraoui a imposé la défaite aux colonialis-

tes les anciens comme les nouveaux. Il fait face aujourd'hui, au vu et su du monde entier, à une autre force, l'une des forces les plus avancées et les plus développées dans la fabrication d'engins de destruction et de liquidation humaine, une force très connue par ses précédents historiques colonialistes dans cet univers dont elle n'a pas su tirer aucune leçon confirmant ainsi cette vérité qu'avait dit le leader vietnamien : « Les impérialistes sont de mauvais élèves ». Cette force n'est autre que l'impérialisme français.

La logique du gouvernement français est une vieille logique colonialiste que les dirigeants français n'ont pas pu dépasser. Ils tentent ainsi d'arrêter le cours de l'histoire qui atteste de plus en plus de l'approche de la fin des empires coloniaux. Chose que l'Elysée n'a pas encore pu comprendre et tente vainement de s'y opposer. ...

Chers frères, malgré sa détermination à poursuivre son combat, l'on ne peut oublier la volonté de notre peuple de rechercher la paix. Nous ne sommes pas en guerre

pour faire la guerre comme le font nos voisins du nord et sud et leurs alliés français et espagnols. C'est pourquoi nous ne cessons pas de lutter pour rétablir la paix au nord-ouest de l'Afrique, sans que cela soit cependant au détriment de notre peuple que dévorent et exterminent ces agresseurs colonialistes. Le peuple sahraoui, de tradition pacifique, est un peuple qui désire conserver de bonnes relations avec tous les peuples de la région. Il est prêt à effacer le passé, dans le cadre de la fraternité et le bon voisinage, au lieu de faire appel aux forces étrangères, qui cherchent de par leur nature, à détruire le blocus dont elles sont victimes, établi par les peuples. Et elles ne peuvent parvenir à leur fin qu'en dressant les peuples les uns contre les autres, tirant profit des souffrances de leurs victimes.

20 Mai 1978
Mohamed Abdelaziz

Le gouvernement au banc des Accusés

L'Association des Amis de la RASD a multiplié ces derniers temps les initiatives destinées à informer l'opinion publique. En particulier, une action d'information a été entreprise auprès de tous les parlementaires avant le débat du 8 juin, à l'Assemblée Nationale, portant sur la politique étrangère du gouvernement français.

Une lettre accompagnée de documents, dont nous donnons ci-dessous des extraits, a été envoyée à chaque député et une délégation de l'Association a été reçue par les groupes parlementaires PC, PS et UDF. Si, en ce qui concerne les deux premiers groupes parlementaires, l'accueil a été très favorable et chaleureux, il est certain que l'entretien, rapide, avec l'UDF, a démontré une nouvelle fois, dans l'état actuel des choses, la divergence des points de vue exprimés.

Lettre aux députés

Monsieur le Député,

Au moment où se déroulent d'importants événements en Afrique, l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique tient à témoigner sa vive reconnaissance aux députés et aux partis qui ont réclamé la tenue d'un débat, à l'Assemblée nationale, sur la politique étrangère de la France.

Elle se permet, à cette occasion, d'attirer votre attention sur les points suivants :

— La multiplication des bombardements effectués par l'aviation française contre le peuple sahraoui et le Front Polisario, sous le fallacieux prétexte de protéger les coopérants français.

L'inexistence, tant avec le Maroc qu'avec la Mauritanie, d'accords de coopération militaire ratifiée par le Parlement, autorisant l'acte de guerre contre un peuple dont le territoire a été envahi par les armées marocaine et mauritanienne, encouragées, assistées et encadrées par la France.

Cette absence d'accords ratifiés par le Parlement laisse supposer que la procédure actuellement employée relève exclusivement des pouvoirs discrétionnaires du Chef de l'Etat français, au mépris du pouvoir de contrôle des représentants du peuple français sur l'action du gouvernement.

Le défi que cette entrée en guerre du gouvernement français contre le peuple sahraoui représente par rapport aux engagements internationaux de la France à l'égard de l'Organisation des Nations-Unies. Engagements concernant le maintien de la paix dans la région nord-ouest de l'Afrique, en sa qualité de membre permanent du Conseil de Sécurité ; engagements à respecter les différents règlements auxquelles elle a adhéré en devenant membre de l'Organisation Internationale, ainsi que les résolutions sur le droit à l'autodétermination des peuples colonisés, qu'elle a votées — tout particulièrement les résolutions, concernant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Par l'accord de Madrid, signé le 14 novembre 1975, l'Espagne a remis le Territoire du Sahara Occidental au Maroc et à la Mauritanie, sans qu'aucune consultation du peuple sahraoui n'ait pu avoir lieu, contrairement aux nombreuses résolutions votées par l'ONU qui préconisent pour la décolonisation de ce territoire, l'exercice du droit à l'autodétermination. Le gouvernement français a, dès 1975, appuyé l'occupation du territoire sahraoui par le Maroc et la Mauritanie, malgré le fait que la France ait toujours voté les résolutions de l'ONU recommandant la décolonisation du Sahara Occidental.

Cette attitude de soutien politique, diplomatique et militaire de l'actuel gouvernement à la politique expansionniste du Maroc, constitue une rupture incompréhensible et brutale par

rapport aux positions prises par les différents responsables des précédents gouvernements de la France. En effet, jusqu'au début de l'année 1974, ces différents responsables ont toujours considéré que la revendication marocaine sur le Sahara Occidental et la Mauritanie était totalement non fondée.

L'actuelle revendication du Maroc sur le Sahara Occidental ayant la même origine et les mêmes fondements que celle qu'il avait en 1960 sur ce territoire et sur celui de la Mauritanie, il serait juste, logique et honorable que l'Etat français continue à adopter, tant à l'égard de la communauté mondiale que des peuples africains, une attitude fondée à la fois sur des principes internationalement reconnus et sur les traités et divers engagements pris tout au long de son histoire.

L'Association des Amis de la RASD demande donc que la France, en se basant sur les mêmes principes, soutienne activement le processus de décolonisation du Sahara Occidental, comme elle l'avait fait pour la Mauritanie.

Elle demande également aux représentants élus du peuple français, qu'en conformité avec ces décisions, ils exigent le retrait des forces françaises d'intervention contre le peuple sahraoui et déclarent l'embargo sur les armes à destination du Maroc.

L'Association tient à souligner le fait que la politique interventionniste suivie par le Gouvernement français contre-vient à l'intérêt de la France. Elle accroît l'insécurité des coopérants ou résidents français en Mauritanie et au Maroc et elle met en danger les chances d'une coopération mutuellement fructueuse entre les peuples de cette région et le peuple français.

A l'intention de ceux qui chercheraient à accréditer la thèse selon laquelle le conflit au Sahara Occidental ferait partie de l'affrontement Est-Ouest, l'Association des Amis de la R.A.S.D. tient à affirmer solennellement que le combat mené par le peuple sahraoui n'est qu'une lutte de libération nationale, totalement indépendante de la politique des blocs.

L'Association des Amis de la RASD est assurée que les représentants élus du peuple français contribueront à déterminer la politique étrangère de la France, en ce qui concerne la région Nord-Ouest de l'Afrique, en se basant sur les engagements pris au nom du peuple français.

En renouvelant son immense espoir dans les traditions de justice et de paix du peuple français, l'Association des Amis de la RASD vous adresse ses remerciements pour tout ce que vous pourrez faire pour que le peuple sahraoui puisse jouir de ses droits à la vie, à l'autodétermination et à l'indépendance.

Thomas JALLAUD - Secrétaire général

Bombardements effectués par les «Jaguar» de l'aviation française

Ne sont indiqués ici que les principaux bombardements effectués par les «Jaguars». Plusieurs autres bombardements, moins meurtriers, ont eu lieu à diverses reprises.

1) **Le 2 décembre 1977** : Attaque de «Jaguar» et de «Défender» mauritaniens contre le Front Polisario, à Boulanaour, en République arabe sahraouie démocratique. **Bilan** : 3 Sahraouis tués et 1 «Jaguar» touché.

2) **Le 15 décembre 1977** : Attaque de 24 «Jaguar» et 4 «Bréguet-Atlantique» contre le Front Polisario, dans le sud de la province du Rio de Oro, en République arabe sahraouie démocratique. **Bilan** : Plus de 50 Sahraouis tués et 49 prisonniers mauritaniens tués.

3) **Le 18 décembre 1977** : Attaque de «Jaguar» contre le Front Polisario, à Tmeimichatt, en République sahraouie. **Bilan** : Plusieurs sahraouis tués.

4) **Le 4 mai 1978** : 6 «Jaguar» attaquent le Front Polisario, à Ezeig Bedrag, en République sahraouie. Ces bombardements effectués à deux reprises le même jour (12 h et 18 h), étaient destinés à permettre à une unité marocaine encerclée par le Front Polisario de pouvoir se dégager. **Bilan** : 11 Sahraouis tués.

5) **Le 5 mai 1978** : 8 «Jaguar» bombardent un campement de civile sahraouis, à Oum Dreiga, en République sahraouie. Des unités du Front Polisario interviennent pour protéger la population. **Bilan** : Plusieurs Sahraouis tués, 1 «Jaguar» abattu, et 1 «Jaguar» touché.

6) **Le 4 juin 1976** : Intervention des «Bréguet-Atlantic» contre le Front Polisario, en République sahraouie.

Dans la plupart des cas, le napalm a été utilisé. Les «Jaguar» sont presque toujours partis depuis la base française installée au Sénégal, en violation avec l'annexe II de l'accord de défense franco-sénégalais qui interdit l'utilisation de cette base pour toute intervention contre un pays africain.

Commission militaire

A paraître dans le prochain *Sahara-Info*, un article sur l'utilisation de la base française au Sénégal, contre le peuple sahraoui.



«Jaguar» dans le ciel sahraoui



Enfant sahraoui mutilé par les bombes

Giscard et les «Jaguars» : Communiqué

Suite à la conférence de presse du président Valéry Giscard d'Estaing, l'Association a publié le communiqué de presse suivant :

L'Association des Amis de la R.A.S.D. tient à relever un certain nombre de contre-vérités flagrantes dans la relation faite par le Président Giscard d'Estaing lors de la dernière réunion de presse, à propos des «actions» de la France en Mauritanie.

Le chef de l'État français essaie de tromper l'opinion publique en déguisant, sous le terme volontairement vague d'«action», la participation directe et indirecte de l'armée française à la guerre menée contre la lutte de libération du peuple sahraoui. Il omet de dire que, depuis la fin 1975, des Français — civils ou militaires — assurent en Mauritanie les travaux d'équipement et d'entretien du matériel de guerre, la logistique, le renseignement militaire, etc.

Devant ces faits, il paraît donc étonnant de soutenir que la France n'est pas impliquée dans le conflit et dans le débat concernant la dévolution du Sahara occidental.

Par ailleurs, l'Association s'étonne des affirmations inexactes au sujet du nombre des prisonniers français capturés le 1^{er} mai 1977 à

Zouérate qui, de six en réalité, sont devenus sept dans la passion du discours. Par contre, les deux attaques des Jaguar, les 4 et 5 mai 1978, se sont concentrées en une «seule action pour l'année 1978». Action qui se serait déroulée, selon le chef de l'État, «le jour anniversaire» de la capture des six Français.

N'est-il pas curieux de bombardier les 4 et 5 mai, au cœur même du Sahara occidental à 200 km au Nord-Ouest de Zouérate, pour prévenir une attaque du Front Polisario dont il est affirmé qu'elle aurait lieu le 1^{er} mai, à Zouérate même ?

Cette nouvelle mystification de l'opinion est destinée, en réalité, à couvrir l'appel à l'aviation française pour empêcher la dérouté des forces marocaines au sol, sur le territoire même du Sahara occidental — ce qui est loin de la thèse officielle de la protection — alibi des ressortissants français et de l'aide à la Mauritanie qui serait agressée dans sa souveraineté, alors que c'est elle l'agresseur.

Paris, le 16 juin 1978

Objectifs et orientations

L'Association des Amis de la R.A.S.D. s'est fixée les objectifs suivants :

- Contribuer à une meilleure connaissance du peuple sahraoui : quant à son histoire, sa culture et ses résistances successives contre les colonisateurs ;
- Développer la plus large information possible sur la lutte du peuple sahraoui et du Front Polisario pour son droit à l'autodétermination et son indépendance ;
- Développer la plus large information possible sur la lutte du peuple sahraoui et du Front Polisario pour son droit à l'autodétermination et son indépendance ;
- Encourager et concrétiser le soutien matériel et humanitaire, sous toutes ses formes, au peuple sahraoui.
Pour réaliser ces objectifs, l'Association des Amis de la R.A.S.D. rassemble des personnes d'horizons philosophiques et

Pour réaliser ces objectifs, l'Association des Amis de la R.A.S.D. rassemble des personnes d'horizons philosophiques et politiques différents. Tous les membres de l'Association adhèrent à titre personnel.

L'Association détermine les formes de son soutien matériel et humanitaire dans l'indépendance totale à l'égard des partis politiques, des organisations syndicales, des églises et de toute association. Cette indépendance favorise une meilleure collaboration avec toutes les composantes progressistes et humanitaires de notre pays.

Conseil d'Administration

Monique APPERT - Marcel ATLAN - Yves BAROU - Claude BOURDET - Roger BRISCH - Roby BOIS - Michel BRUNE - Odile CHARTIER - Jean-Pierre CHEVÈNEMENT - Jacques CHATAGNER - Georges CASALIS - Eva CHOPIN - Robert DAVEZIES - Marcel DEBELLEY - Denise DUBOSCQ - Maïté DUCHESNE - Claude GATIGNON - Michel GRIMARD - Jean GARAUDET - Pierre GUEAND - Gaby GENTIAL - Edmond JOUVE - Thomas JALLAUD - Maxime KALINSKY - Luce GUERIN - Claire GRENECHE - Serge KHOUPIGNAN - Georges LABICA - Jean LAGADEC - Henri LABOUCHEIX - Victor LEDUC - Christian LANCOU - François LESSARD - Daniel LEROUX - Léo MATARASSO - Elie MIGNOT - Michel MEYNET - Jean-Paul MARTINOT - Jean-Paul MEYER - Marcel OMET - José GARCIA - Chantal PEREZ - Alain PERRET -

Denis PRYEN - Bernard RAVENEL - Armelle RICHE - Philippe RICHE - René TOUSSAINT - Arlette ROBERT - Jean-Michel VAYSSE - Gaby VIAUD

PRÉSIDENTE

Roger BRISCH - Jacques CHATAGNER - Jean-Pierre CHEVÈNEMENT - Denise DUBOSCQ - Maxime KALINSKY - Victor LEDUC - Marcel OMET - Chantal PEREZ.

SECRETARIAT

Secrétaire Général : Thomas JALLAUD
Secrétaires Adjointes : Michel MEYNET - Denis PRYEN

Organisation de l'Association

L'Association a organisé ses activités autour de quatre départements de travail :

1) LE DÉPARTEMENT INFORMATION :

- Anime différents groupes de travail et de recherche sur le Sahara (économie, juridique, audio-visuel, histoire, etc...)
- Elabore les documents d'information sur le Sahara (dossiers, revues de presse, affiches, montages, etc...)
- Publie le bulletin *Sahara-Info* ;
- Assure le contact avec les partis politiques, les organisations syndicales, les associations, la presse, etc...

2) LE DÉPARTEMENT SANITAIRE ET ALIMENTAIRE

- En liaison étroite avec le Croissant Rouge Sahraoui, travaille avec les personnels de santé, le corps médical et leurs organisations.
- Fait connaître les besoins sanitaires et alimentaires des camps de réfugiés.

3) LE DÉPARTEMENT «AIDE MATERIELLE»

- Collabore avec les organismes humanitaires ;
- Suscite la collecte et l'envoi de vêtements, de tissus, de toile de tente, de couvertures, de matériel scolaire, etc.

4) LE DÉPARTEMENT «COMITES LOCAUX»

- Coordonne l'action des différents comités locaux ;
- Chaque comité, au niveau du quartier, de la localité, de l'université etc... assure le travail d'information sur le Sahara (affiches, tracts, réunions, meetings...) et suscite l'aide humanitaire.

La participation individuelle aux actions d'un Département de travail n'impose pas qu'elle ait nécessairement un caractère public. Plus généralement, il appartient à chaque adhérent de l'Association de préciser éventuellement les limites de sa contribution.

Apportez votre soutien

en adhérant

Je soussigné :

Nom et prénom..... Profession.....

Adresse.....

adhère à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Je verse o la cotisation annuelle de 70 francs (abonnement à *Sahara Info* compris).

o la cotisation de soutien de..... francs.

en CCP ou chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis de la République Sahraouie Démocratique.

BP 236 75 264 Paris Cédex 06

CCP 19 303 94 K Paris

Je souhaite participer au Département

APPEL

Au nom et au mépris du peuple français, au défi de la reconnaissance universelle du droit à l'autodétermination, le **Président de la République et le gouvernement ont engagé notre pays dans un processus de guerre ouverte contre le peuple sahraoui en lutte pour son indépendance.**

Pour consolider et étendre sa domination politique et économique, le gouvernement français, aidé des nostalgiques de la violence coloniale, arme, instruit et coordonne les actions militaires des envahisseurs marocain et mauritanien qui occupent le Sahara Occidental depuis trois ans.

Pour légitimer cette participation directe à l'agression et justifier l'intervention des avions de combat et l'engagement de militaires français, la Présidence et le gouvernement français :

- invoquent des accords militaires contractés à l'insu de notre peuple ;
- orchestrent une vaste campagne d'intoxication coloniale ou raciste, sous prétexte de protéger des ressortissants français, maintenus dans les zones de guerre pour porter assistance ou servir d'otages dans les plans d'agression.

L'hypocrisie de ce chantage à la «solidarité humanitaire» a été démasquée par l'intervention meurtrière des «Jaguars» contre les combattants du Front Polisario et la population civile en territoire de la République Arabe Sahrouie Démocratique.

La mémoire des «pacifications» au napalm, qui ont si longtemps souillé notre Histoire, révoltent et marquent profondément encore notre conscience collective. C'est donc avec une angoissante lucidité que nous pouvons mesurer les conséquences, y compris pour notre peuple, d'un nouvel engrenage de guerre coloniale, démultiplié sur un continent.

C'est pourquoi, par ce texte, tous les signataires s'engagent à agir ensemble et à soutenir les initiatives pour :

- S'opposer à l'annexion du Sahara Occidental et au danger d'extension de cette guerre.
- Appuyer et faire connaître la lutte du peuple sahraoui qui, sous la conduite du Front Polisario, combat pour imposer ses droits inaliénables à l'autodétermination, conformément aux résolutions de l'ONU et de l'OUA.
- Exiger le retrait des militaires et «experts techniques» français engagés contre le peuple sahraoui et le Front Polisario, ainsi que de toutes les forces d'occupation au Sahara Occidental.
- Développer la solidarité matérielle en faveur des réfugiés sahraouis, des blessés et des prisonniers de guerre.
- Imposer que les militaires et civils sahraouis, internés dans les prisons et les camps, soient traités conformément aux Conventions de Genève et à la Déclaration des Droits de l'Homme.
- Oeuvrer pour une coopération pacifique et loyale avec le peuple sahraoui et les peuples de la région.

Premiers signataires :

Roger BRISCH - Jacques CHATAGNER - Jean-Pierre CHEVÈNEMENT - Denise DUBOSCO - Maxime KALINSKY - Victor LEDUC - Marcel OMET - Chantal PEREZ.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CET APPEL

Nom et Prénom

Adresse

Profession

accord publication
Signature oui - non

Campagne Tissus

Objectif : 8 millions de centimes

Aucun prétexte ne peut justifier de déposséder une population de son sol national et de le contraindre à l'exil.

Cette tragédie est celle du Sahara occidental, rétrocédé, par les autorités espagnoles, avec la complicité, politique et logistique, des responsables français, aux armées d'invasion marocaines et mauritaniennes.

Depuis novembre 1975, les Sahraouis ont été livrés à cette nouvelle oppression et au génocide. 110 000 d'entre eux, fuyant les villes occupées, les bombardements au napalm et au phosphore, survivant à l'empoisonnement des puits, à l'anéantissement de leur bétail et à l'épuisement physique, parvinrent à se réfugier dans les camps

Affrontant un climat très éprouvant où les importants écarts de température sont accentués par la violence du vent, réduits à des conditions matérielles, sanitaires et alimentaires draconien-

nes, les réfugiés sahraouis font courageusement face à cette situation limite, sans cesse aggravée par la prise en charge des blessés et prisonniers.

Grâce à l'organisation mise en place, dans les divers camps, par le Front Polisario et ses Commissions populaires, les femmes, les enfants et les vieillards réfugiés assument les problèmes de répartition alimentaire, de santé, d'enseignement, d'habitat, de confection de vêtements. Sans une solidarité internationale concrète et constante, le sort des réfugiés, des blessés et des prisonniers serait dangereusement compromis.

L'importante contribution que nous pouvons apporter, doit manifester, plus particulièrement, qu'aucune souffrance ne nous reste étrangère ou lointaine, et ceci d'autant plus lorsque les autorités de notre pays interviennent directement, par leurs armes, contre tout un peuple qui lutte pour le droit de décider librement de son destin.



**Répondant
du Croissant Rouge Sahraoui,
l'Association des Amis de
la R.A.S.D.
s'est engagée à équiper :**

3 INTERNATS D'ORPHELINS et UN HÔPITAL

Pour confectionner des vêtements d'enfants, la literie de l'hôpital et de dispensaires, nous avons acheté, grâce à la solidarité des travailleurs du textile :

**6 000 m² de tissus,
type «jean» et
8 000 m² de toile
de drap**

**Exprimez votre solidarité en envoyant
vos dons à :**

**l'Association des Amis de la R.A.S.D.
BP 236-75 264 PARIS CEDEX 06**

Nom et prénom..... Profession.....
ou dénomination collective.....
Adresse.....

verseF pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : **CCP 19 303 94 K Paris**

Pour dépasser votre contribution individuelle, collectez (voir au verso)

Nom et prénom Profession
ou dénomination collective
Adresse

verse F pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : CCP 19 303 94 K Paris

Nom et prénom Profession
ou dénomination sociale
Adresse

verse F pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : CCP 19 303 94 K Paris

Nom et prénom Profession
ou dénomination collective
Adresse

verse F pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : CCP 19 303 94 K Paris

Nom et prénom Profession
ou dénomination sociale
Adresse

verse F pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : CCP 19 303 94 K Paris

Nom et prénom Profession
ou dénomination collective
Adresse

verse F pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : CCP 19 303 94 K Paris

Nom et prénom Profession
ou dénomination sociale
Adresse

verse F pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : CCP 19 303 94 K Paris

Nom et prénom Profession
ou dénomination collective
Adresse

verse F pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : CCP 19 303 94 K Paris

Nom et prénom Profession
ou dénomination sociale
Adresse

verse F pour le programme tissus des camps de réfugiés sahraouis à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
par CCP ou chèque bancaire : CCP 19 303 94 K Paris

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

B.P. 236 75264 PARIS CEDEX 06

CCP 1930394 K PARIS

TEL : 033 79 10

DOCUMENT — EXCLUSIF

Nous publions ci-dessous un document qui concerne directement le conflit du Sahara Occidental. Il s'agit de la Convention pour la Formation Militaire passée entre les gouvernements français et mauritanien le 2 septembre 1976. Normalement, en vertu de cette Convention, aucun des 100 militaires français (chiffre officiel) encadrant les forces armées mauritaniennes, ne devrait être associé «à la préparation et à l'exécution d'opérations de guerre». Nous savons ce qu'il en est en réalité.

En publiant ce document nous avons voulu apporter une preuve de plus sur le caractère totalement illégal et injuste des opérations de guerre menées par le gouvernement français au Sahara Occidental et montrer jusqu'à quel point ce gouvernement est prêt à tous les mensonges pour justifier la tentative de génocide du peuple sahraoui qu'il mène aux côtés des armées marocaine et mauritanienne. Qu'il nous soit permis de remercier, ici, la personne qui nous a remis ce document et qui nous a autorisé à rendre publique une information que seuls quelques privilégiés détenaient.

Convention franco-mauritanienne pour la formation militaire

Le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie sont convenus des dispositions suivantes :

Article 1

a) Le Gouvernement de la République française met à la disposition du Gouvernement de la République islamique de Mauritanie les personnels militaires français dont le concours lui est nécessaire pour l'instruction de ses officiers et sous-officiers à l'Ecole Militaire des Forces Armées Mauritaniennes.

b) Ces personnels reçoivent satisfaction de tous leurs droits à solde et indemnités diverses par l'autorité française. La charge de ces dépenses ainsi que les frais de transport de France à Nouakchott et retour en fin de séjour incombent au Gouvernement français ; les indemnités pour les frais de déplacement résultant de l'exécution du service sont à la charge du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie. En cas de dommages survenus en service ou à l'occupation du service, ces militaires sont couverts par leur statut.

c) Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, fournit gratuitement à ces personnels les logements meublés qui leur sont nécessaires pour eux-mêmes et pour leurs familles, électricité comprise ; ces logements doivent correspondre à l'indice de rémunération des personnels.

d) Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie assure à ces personnels et à leurs familles les soins médicaux et hospitaliers dont ils pourraient avoir besoin.

e) Les personnels visés au présent accord jouissent du droit d'importer en franchise en Mauritanie leurs véhicules, biens et effets personnels ; ils peuvent à la fin de leur mission transférer l'ensemble des économies réalisées sur les rémunérations afférentes à leur emploi ainsi que le produit de la vente éventuelle en Mauritanie de leurs véhicules, biens et effets personnels. Ils sont soumis aux règles d'imposition détaillées à l'annexe II de l'accord de Coopération Technique relatif au personnel signé le 15 février 1973.

f) Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie applique à ces personnels et à leurs familles, à leurs biens, fonds et traitements, le statut dont bénéficient les experts des organisations internationales.

g) Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie prend, pour la sécurité des personnels militaires français et de leurs familles, les mêmes dispositions que pour la sécurité des personnels de ses propres forces armées.

Article 2

Les personnels militaires français mis à la disposition du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie sont désignés par le gouvernement de la République Française après accord du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie.

Les intéressés conservent les statuts qui sont les leurs dans la réglementation française. A ce titre, ils sont affectés à une formation dite «Bureau de Coopération Militaire» qui relève de l'Ambassade de France et qui est placée sous l'autorité de l'officier français le plus ancien dans le grade le plus élevé mis à la disposition de la République Islamique de Mauritanie.

Article 3

Les personnels militaires français, mis à la disposition du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie demeurent sous juridiction française. Ils servent sous l'uniforme mauritanien, selon les règles traditionnelles d'emploi de leur arme ou service, avec le grade dont ils sont titulaires. Ils ne peuvent en aucun cas être associés à la préparation et à l'exercice d'opérations de guerre, de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité. (1)

L'examen des problèmes concernant la situation de ces personnels au regard de leur statut peut faire l'objet de mission des autorités françaises. Les conditions dans lesquelles s'accomplissent ces missions sont fixées par entente entre les deux gouvernements.

Article 4

Les mesures disciplinaires éventuellement encourues par les personnels militaires français sont prononcées par le Chef du Bureau de Coopération Militaire, soit de son propre fait, soit à la demande des autorités mauritaniennes.

Article 5

Par dérogation aux prescriptions du paragraphe f) de l'article 1^{er} :

a) Les infractions commises par les personnels militaires français sont de la compétence des autorités judiciaires mauritaniennes, à l'exception de celles de ces infractions qui ont été commises en service ou à l'occasion du service. Dans ces derniers cas, les auteurs des dites infractions sont remis à l'Ambassade de France aux fins de rapatriement.

(1) Souligné par la rédaction de Sahara Info

b) Les personnels militaires français déferés devant des juridictions mauritaniennes et dont la détention est jugée nécessaire sont assignés à résidence en un lieu fixé d'un commun accord entre les autorités mauritaniennes et les autorités françaises en vue de leur comparution devant les autorités judiciaires compétentes.

c) Les personnels militaires français, condamnés par les juridictions mauritaniennes sont remis à la disposition de l'Ambassade de France pour être rapatriés ; ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une mesure de détention en Mauritanie. Les peines éventuelles prononcées seront subies dans un établissement pénitentiaire français.

d) Les dispositions des deux derniers paragraphes sont applicables aux membres de la famille du personnel militaire qui résident avec lui en Mauritanie.

Article 6

Cet accord prend effet à la date de sa signature.

Article 7

Le présent accord est conclu pour une durée d'un an à compter de sa signature. Il est renouvelable par tacite reconductible pour de nouvelles périodes d'un an au cours desquelles il peut être dénoncé à tout moment par l'un ou l'autre des deux gouvernements, cette dénonciation prenant effet quatre-vingt-dix jours après sa notification à l'autre gouvernement.

Fait le 2 septembre 1976

Pour le gouvernement de la République française
L'ambassadeur de France en
République islamique de Mauritanie

Pour le Gouvernement de la
République islamique de Mauritanie
Le ministre de la Défense Nationale



Mauritanie :
mise en batterie d'un mortier de 120
sous la direction d'un officier français

ACCORDS DE COOPÉRATION DE LA FRANCE
AVEC LA MAURITANIE

1) A la suite du Niger (mars 1969), du Congo (mars 1972), de Madagascar (mai 1972), la Mauritanie, en juin 1972, demandait une révision des accords de coopération avec la France (signés en 1961).

Plus précisément, elle a demandé l'abrogation des accords de coopération culturelle le 28 novembre 1972.

Dans un entretien publié par le journal *Le Monde*, le 6 février 1973, Moktar Ould Daddah jugeait caducs les accords passés entre son pays et la France relatif à la zone franc et la coopération militaire.

Dans une lettre adressée à M. Pierre Billecocq, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères de la République Française, en date du 15 février 1973, M. Hamdi Ould Mouknass, ministre des Affaires Étrangères de la République Islamique de Mauritanie a considéré comme abrogés les accords du 19 juin 1961.

2) Accords de coopération entre le gouvernement de la République Française et le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie signés à Nouakchott le 15 février 1973. Décret de publication n° 74-453 du 14 mai 1974 (J.O. 18 mai 1974, p. 5 355).

Ces trois Conventions complétées par des instruments annexes remplacent les premiers accords de coopération du 19 juin 1961. L'accord de défense ainsi que l'accord d'assistance militaire technique du 19 juin 1961 n'ont pas été renouvelés en 1973. Ces accords n'ont pas été soumis au Parlement contrairement à la pratique suivie en 1961.

Le 2 septembre 1976, une Convention sur la formation militaire a été signée entre le gouvernement français et le gouvernement mauritanien. Cette Convention n'a pas été soumise au Parlement.

Commission Juridique

SAHARA INFO
CONDITIONS D'ABONNEMENT

Si vous désirez recevoir les 10 numéros suivants de «Sahara Info», veuillez nous retourner le bon suivant :

Je désire recevoir «SAHARA INFO»

NOM :
ADRESSE :
PROFESSION :

Je verse 30 F. par chèque postal ou bancaire joint ; libellé au nom de l'Association «LES AMIS DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE» - BP 236 - 75264 PARIS CEDEX 06



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA R.A.S.D.

L'Association des Amis de la R.A.S.D. a tenu l'assemblée générale de ses adhérents le 22 avril 1978. En réalité, pour respecter la lettre des statuts, il s'agissait de deux assemblées.

Une première assemblée extraordinaire devait étudier la modification des statuts afin d'élargir le nombre de sièges du Conseil d'Administration. Une assemblée générale ordinaire devait élire les membres du Conseil d'Administration, après avoir discuté du rapport d'activités et du rapport d'orientation.

Le rapport d'activités retraça les étapes de la vie de l'Association depuis sa création, le 26 mars 1976.

— Jusqu'au 1^{er} mai 1977, la question du Sahara était très peu connue en France en dehors des cercles politiques. L'Association avait une audience assez limitée.

— L'affaire des prisonniers de Zouérate fit éclater le problème du Sahara dans toute son ampleur devant l'opinion publique. Les compromissions du gouvernement français avec les régimes de Rabat et de Nouakchott ne pouvaient plus être cachées. De plus en plus, on commençait à s'interroger sur la véritable signification de cette guerre et l'Association dut faire un gros travail d'information.

— Depuis l'intervention des Jaguars français, en décembre dernier, le jeu du gouvernement français est clair. Il a choisi son camp au côté des forces d'agression pour maintenir les intérêts des multinationales au Sahara occidental. Il s'agit bien d'une guerre néo-coloniale par États interposés. Devant la gravité de cette situation, l'Association connaît une audience de plus en plus élargie, parmi les forces démocratiques et progressistes françaises.

Le rapport d'orientation précisa les objectifs de l'Association :

— contribuer à une meilleure connaissance du peuple sahraoui,

— développer la plus large information possible sur la lutte du peuple sahraoui et du Front Polisario pour son droit à l'autodétermination et son indépendance.

— encourager et concrétiser le soutien matériel et humanitaire sous toutes ses formes au peuple sahraoui.

La réalisation de ces objectifs suppose un soutien élargi à tous les courants progressistes, dans l'indépendance vis-à-vis des partis politiques et autres organisations. Cette indépendance qui ne signifie pas méfiance ou ignorance doit permettre, au contraire, une meilleure collaboration avec tous dans la clarté.

Un Conseil d'Administration, reflétant les différentes composantes politiques et idéologiques de l'Association doit être le garant du soutien très large apporté au Front Polisario dans notre pays. Ce conseil fixe l'orientation des activités de l'Association et développe les liens avec tous les groupes qui travaillent dans le même sens pour soutenir la lutte du peuple sahraoui sous la conduite du Front Polisario.

Le débat mit en relief les difficultés propres à toutes associations de soutien aux peuples en lutte.

— Quel doit être le rôle exact du Conseil d'Administration ?

— De qui doit-il être composé ? Uniquement de représentants de comités locaux, de membres de l'Association connus pour leur soutien au peuple sahraoui ? Des uns et des autres ?

Après des discussions passionnées entre ceux qui craignaient une « assemblée de notables », de personnalités « potiches » au détriment de la représentativité des comités locaux et ceux qui souhaitaient un conseil ouvert à tous les courants progressistes et démocratiques français, sans oublier naturellement, les représentants des comités locaux, l'assemblée se prononça finalement pour un élargissement du Conseil d'Administration, tel qu'il était proposé par le Conseil sortant.

Désormais, notre Association pourra compter dans son Conseil entre 40 et 60 membres au lieu de 20. Le bureau se composera de 10 à 15 personnes au lieu de 8.

Il est à noter également que l'Assemblée précisa la formulation des objectifs de l'Association pour les faire figurer dans les statuts. La nouvelle rédaction de l'article 3 est la suivante :

« L'activité de l'Association vise essentiellement à :

a) Faire connaître les problèmes du Sahara occidental, l'histoire originale du peuple sahraoui et ses luttes pour la reconnaissance de son droit à l'autodétermination, notamment par l'organisation de conférences, expositions, manifestations culturelles, présentation de films, publication d'études documentaires, etc.

b) Développer une aide politique et matérielle au peuple sahraoui, notamment au plan médical et scolaire. »

Ces nouvelles structures et modifications devraient permettre un développement toujours plus large de l'Association, tant pour l'action des Comités locaux que par le travail des commissions spécialisées, où chacun peut apporter sa contribution.

MEETING À PARIS

Anticipant de deux jours sur la date du cinquième anniversaire du déclenchement de la lutte armée du peuple sahraoui, sous la conduite efficace du Front Polisario, une soirée commémorative s'est tenue, le 18 mai 1978, au 44 rue de Rennes, avec une participation publique importante.

Outre plusieurs journaux français, diverses ambassades, représentations et agences de presse étrangères étaient présents, ainsi que des délégations de travailleurs et étudiants algériens, mauritaniens, marocains, sénégalais, togolais et syriens.

Le président de séance, après une courte introduction, a donné successivement la parole à un autre membre du bureau de l'Association des Amis de la R.A.S.D. et au représentant du bureau politique du Front Polisario, responsable du secteur Europe-Amérique.

Plusieurs organisations — dont le PCF, le PS, la Ligue pour les Droits et la Libération des Peuples, l'A.F.A.S.P.A. — sont intervenues directement, cependant qu'il était donné lecture de très nombreux messages, en provenance de France et d'autres pays.

Le représentant du Front Polisario répondit aux questions posées en cours de séance et conclut celle-ci en réaffirmant cette volonté et cet espoir qui animent le peuple sahraoui dans sa juste lutte que fortifient de telles manifestations de large et fraternelle solidarité.

PENSEZ A VOUS

RÉABONNER !

50^e ANNIVERSAIRE DE LA J.O.C.

14 mai 1978, à La Courneuve, près de Paris, les jocistes fêtaient le 50^e anniversaire de leur mouvement.

Une vaste tente avait été dressée pour abriter la remarquable exposition de Gérard Bloncourt, journaliste-reporter, sur la lutte du peuple sahraoui.

Les organisateurs avaient demandé à l'Association d'assurer une permanence pour répondre aux nombreuses questions des visiteurs. On peut estimer à plusieurs milliers le nombre de personnes qui visitèrent cette exposition. Beaucoup ont été surpris par l'ampleur des «Jaguars» français.

FÊTE DE L'AVANT-GARDE

Les 3 et 4 juin avait lieu à Ivry-sur-Seine la fête annuelle de l'hebdomadaire des Jeunesses communistes, *L'Avant-Garde*.

Au centre de la fête, à deux pas de la mairie, les jeunes visiteurs étaient conviés à visiter la Cité Internationale, une cinquantaine de stands pavés aux couleurs des mouvements de libération et des mouvements populaires du monde entier.

A côté des stands bulgare, argentin et palestinien, le stand du Front POLISARIO attirait l'attention par sa banderolle en fronton dénonçant l'intervention des troupes françaises au Sahara, par le jeu coloré des posters placardés le long des trois murs de bois, et surtout par l'animation permanente qui y régnait.

Entre deux morceaux de musique sahraouie, les visiteurs se pressaient pour serrer la main des représentants du Front, les presser de questions, acheter des brochures de notre Association. Jeunes français et sahraouis fraternisaient autour d'un verre de thé à la menthe. On parlait les bras chargés d'affiches, de journaux, de cartes postales, et décidés à faire connaître autour de soi la lutte de tout un peuple.

FÊTE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

A la Courneuve, les 10 et 11 juin, dans le parc paysager, se tenait la fête du PSU. Samedi, 10 heures : les militants de l'Association des Amis de la RASD s'affairaient autour du stand. Fébrilité : avec un marteau emprunté aux voisins tunisiens, un clou prêté par les Chiliens ou par les Basques, il faut placarder les affiches à la mémoire du martyr El Ouali, installer un immense panneau annonçant la Campagne Tissu, apprêter le stand pour les visiteurs qui commencent déjà à arriver.

Samedi, 18 heures : le stand de l'Association est pris d'assaut, ainsi que le stand voisin du Front POLISARIO, par tous ceux qui veulent se renseigner, manifester leur solidarité, partager quelques instants de fraternité. Cela dure depuis 13 heures, sans interruption.

Dimanche, 2 heures du matin : les amis de l'Association restés là pour la nuit et les Sahraouis se sont retrouvés pour danser, chanter, boire et manger ensemble. Cela dure jusqu'à l'aube, dans la joie. Et toute la journée la fête continuera, et le flot des amis et visiteurs, jusqu'à la nuit.

MANIFESTATION PARISIENNE

Prenant en compte l'importance de masse de l'appel du PCF et du Mouvement des Jeunesses Communistes de France pour une manifestation contre les interventions militaires françaises en Afrique, l'Association des Amis de la R.A.S.D. a décidé d'y participer, par la formation de son propre cortège, et avec ses propres mots d'ordre. Les adhérents et sympathisants regroupés derrière des banderoles de l'Association ont été particulièrement applaudis tout au long du parcours. Ceci dans le cadre d'une manifestation caractérisée une forte volonté de lutte qui est l'indice d'une sensibilisation de plus en plus grande de la population française contre les actes de guerre du gouvernement français. La résonance du conflit au Sahara Occidental, la réprobation des interventions françaises contre le peuple sahraoui, encourage de nouvelles initiatives élargies, que notre Association s'efforcera de favoriser.

SECTION DE NANTERRE

Malgré les difficultés dues à la période des examens universitaires et à la tenue d'autres manifestations à la même heure sur le campus de Nanterre - Paris X, c'est au total cent trente personnes qui se sont retrouvées le mardi 23 mai pour un meeting à l'appel du comité de Nanterre de l'Association des Amis de la RASD et de nombreuses autres organisations.

Organisé par :

— Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique. — AFASPA. — CEDETIM — MRAP.

Appelé par : — PCF, PS, PSU, CGT, CFDT, SNES-up, MAS, UEC, LCR, OCT, CCA.

Soutenu par : — SGEN, UNEF, HR, Section Nanterre AESF.

Motion adoptée à l'unanimité générale moins une voix au meeting du 23 mai à l'Université de Nanterre.

Les participants au meeting du 23 mai 1978 contre l'intervention de l'impérialisme français en Afrique dénoncent l'engrenage de guerre néo-coloniale où le gouvernement engage notre pays.

Les participants au meeting apportent leur soutien aux peuples d'Afrique en lutte pour leur libération et appellent à mettre tout en œuvre pour exiger le retrait immédiat de tous les militaires et coopérants pseudo-techniques engagés dans les conflits en Afrique.

SECTION DE LILLE

La section a organisé, comme elle l'avait déjà fait l'an dernier, un meeting d'information et de solidarité pour développer dans la région le soutien à la lutte du peuple sahraoui. Le mercredi 24 mai à 21 heures, plusieurs centaines d'étudiants, parmi lesquels de nombreux Maghrébins, se sont retrouvés dans un grand amphithéâtre de la Cité Scientifique.

De nombreux habitants de la ville de Lille n'avaient pas hésité à faire le trajet de plusieurs kilomètres hors ville, ce qui témoigne du développement de la sensibilisation aux problèmes du Sahara Occidental depuis une année. La soirée comportait un vaste programme : ce fut d'abord le défilé à la tribune des représentants d'associations estudiantines de nombreux pays africains qui lurent des messages de solidarité au Front POLISARIO, parmi lesquels, très applaudi, le représentant de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (section de Lille) qui apporta un ferme soutien à la lutte pour l'indépendance. La soirée se poursuivit par la projection du film «*La Sahara n'est pas à vendre*»... Film très vivant, très mobilisateur, de nature à susciter l'enthousiasme et la réflexion par la criante vérité des documents qui le composent. Qu'on en juge : à plusieurs reprises l'assistance se manifesta pendant le déroulement du film pour applaudir les combattants sahraouis et siffler les propos cyniques des officiers monarchistes. Une tentative de quelques éléments hostiles pour interrompre le déroulement du film tourna court : le slogan «*Vive la lutte du peuple sahraoui*» éclata aussitôt et la projection se poursuivit sans plus d'incident. La soirée s'acheva par un exposé d'un représentant de l'Association sur l'historique et l'actualité des problèmes du Sahara Occidental. Le débat qui suivit fut relativement bref, étant donné l'heure tardive et la faiblesse politique des quelques contradicteurs, plus prompts à siffler qu'à argumenter, et qui préférèrent partir plutôt que d'écouter les réponses aux questions qu'ils avaient posées.

Nul doute qu'une soirée comme celle-là permettra de développer encore davantage l'activité de l'Association à Lille et dans la région du Nord.

DEUX LIVRES À LIRE

Front Polisario, l'âme d'un peuple

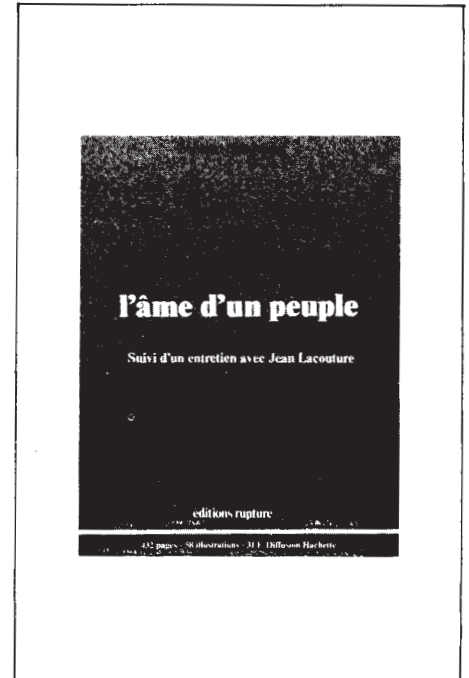
par *Ahmed Baba Miske*

A certains moments, on a l'impression d'être assis à côté de lui, à l'écouter raconter, s'enthousiasmer, s'indigner, discuter, prendre à témoin, évoquer des légendes et des chansons et toute la culture dont lui-même est imprégné. Ce livre porte bien son titre : «*Front Polisario, l'âme d'un peuple*» et son auteur Ahmed Baba Miske, nous la conte avec un émerveillement communicatif. Il prend son lecteur par la main, présente la terre, le Sahara occidental naguère colonie espagnole, qui a été partagée comme une miches de pain, exsangue par une occupation militaire, puis avec la terre, c'est l'histoire d'un peuple, «*aussi loin que porte la mémoire*», et sa résistance à l'occupation coloniale jusqu'à la lutte d'aujourd'hui pour le droit de vivre libre. Il brosse les principaux aspects de la «*question du Sahara*» depuis vingt ans : diplomatiques, politiques, et stratégiques à l'échelle régionale et internationale. Pourfendant la gauche marocaine qui soutient l'expansionnisme d'un régime réactionnaire, il ne peut dissimuler sa colère devant la trahison d'Ould-Daddah, scellant une alliance secrète avec Hassan II pour écraser un peuple frère,

et nous montre la loyauté du régime algérien dans son engagement aux côtés du Front Polisario. Il nous présente les combattants sahraouis du Front Polisario et parmi eux, le très populaire martyr El Ouali Mustapha Sayed ; il nous raconte la douleur de tous à l'annonce de sa mort mais aussi la colère qui forge une détermination nouvelle. La lutte du peuple sahraoui que nous fait découvrir A. Baba Miske prend place parmi celles de tous les peuples et nations opprimées et renferme l'espoir d'une libération véritable pour une indépendance réelle, politique, sociale et économique.

C'est avec le cœur qu'Ahmed Baba Miske a choisi de nous parler. Un débat contradictoire avec Jean Lacouture clôt l'ouvrage et apporte sur divers points des appréciations complémentaires. Ce gros livre s'écoute lire. Il permettra à tous ceux qui s'intéressent au peuple sahraoui de mieux le connaître de l'intérieur.

Ce livre de 360 pages, paru aux éditions Rupture à Paris est en vente dans les librairies et à l'Association. Prix : 35 F (Port : 7.20 F).



Sahara occidental, un peuple et ses droits

Colloque de Massy des 1 et 2 avril 1978

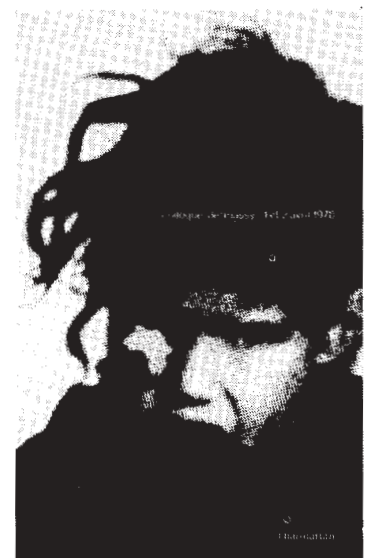
C'est à ces questions que répondent **Francis de Chasse**, sociologue, **Elsa Assidon**, économiste, **Maurice Barbier**, juriste, **Antonio Masip Hidalgo**, président de l'Association espagnole des amis du Sahara, et **Thomas Jallaud**, historien. Des représentants du Front Polisario expliquent également les objectifs et le sens de leur lutte.

Le 14 novembre 1975, l'Espagne remettait, par l'accord de Madrid, l'une de ses colonies, le Sahara Occidental, au Maroc et à la Mauritanie. Comment deux pays africains ont-ils pu violer aussi délibérément les aspirations légitimes d'un peuple et se partager un territoire comme on se partage un gâteau ? Quelle est l'histoire du peuple sahraoui ? Comment s'est constitué le Front Polisario ?

Publié à l'initiative de la Ligue française pour les droits et la libération des peuples, ce livre est le compte-rendu des Actes du Colloque de Massy qui s'est déroulé les 1^{er} et 2 avril 1978.

Paraissant à un moment où l'intervention française au Sahara occidental se renforce, c'est dire son intérêt et son actualité, en particulier vis-à-vis de l'opinion publique française.

Ce livre de 200 pages, paru aux éditions l'Harmattan à Paris est en vente dans les librairies et à l'Association. Prix : 38 F (Port : 5 F).



SAHARA INFO : à ce jour, 25 numéros sont parus l'abonnement pour un an	30 F
SAHARA LIBRE : journal de l'intérieur. A ce jour, 55 numéros sont parus en français, espagnol, et arabe. Le numéro	2 F
MEMORANDUM : relatif à la proclamation de la RASD	3 F
DOSSIERS PRESSES : tome 1 sélection d'articles parus dans la presse concernant le Sahara occidental (160 pages)	30 F
tome 2 (février-septembre 1976) 90 pages	15 F
tome 3 (septembre 76-mai 77) 128 pages	20 F
tome 4 (mai 77-décembre 77) 148 pages	20 F
BROCHURE : 3 ^e congrès du Front POLISARIO (80 pages)	10 F
DOSSIER DU SAHARA OCCIDENTAL : (70 pages) réalisé par l'Association des Amis de la RASD	17 F
Trois parties :	
a) historique avec cartes et documents	
b) l'enjeu du Sahara occidental	
c) témoignages recueillis par l'Association sur la résistance du peuple sahraoui à ses agresseurs	
INSIGNE : Front POLISARIO : l'un	10 F
30 PHOTOS en noir et blanc (format 24 x 30) : l'une	7 F
12 PHOTOS différentes en couleur (format 24 x 30) : l'une	15 F
(format 30 x 40) : l'une	25 F
POSTER «El Ouali Mustapha Sayed»	10 F
AFFICHE de la RASD	3 F
POSTER du peuple sahraoui en lutte	7 F
AFFICHE du 3^e congrès du Front POLISARIO	2 F
POSTER à la mémoire des martyrs (en arabe)	6 F
AFFICHE «Peuple sahraoui, une lutte de libération»	1,50 F
AFFICHE contre le tourisme au Maroc	1,50 F
CASSETTE de musique sahraouie	20 F
SÉRIE de 8 cartes postales «réfugiés sahraouis»	10 F
SÉRIE de 5 dessins d'enfants	
1) motifs artisanaux	10 F
2) vie quotidienne	10 F
DOCUMENT POLISARIO La répression contre le peuple sahraoui	3 F

Passez vos commandes à l'Association «Les Amis de la RASD»
BP 236 - 75 264 PARIS CEDEX 06 - Tél : 033 79 10

Nouvelle opération de l'ALPS contre le train minéralier mauritanien

◆ 2 locomotives, 3 wagons et un important tronçon
de la voie ferrée détruits

◆ 12 morts parmi les militaires de l'escorte

« Dans l'après-midi du 29 juin 1978, l'Armée de Libération Populaire Sahraouie a, de nouveau, opéré contre le train minéralier de Zouératt qui avait été attaqué par nos combattants quatre jours plus tôt.

« Le train, qui a été immobilisé après l'explosion de fortes charges placées sur la voie ferrée, a encore une fois déraillé et deux locomotives ainsi que trois wagons ont été totale-

ment détruits. De même la voie ferrée a été mise hors d'usage sur une longueur de plus de 150 mètres.

« Au cours de cette opération, 12 militaires mauritaniens de l'escorte affectés au train ont été tués et d'autres, en grand nombre, blessés plus ou moins grièvement par nos combattants qui ont, en outre, récupéré une Jeep « Land-Rover » et deux caisses de munitions des forces ennemies ».

Courrier

Nous publions ci-dessous une lettre que le Front Polisario a fait parvenir à *Sahara Info* et qui est un véritable appel à tous les militants de l'Association et amis du peuple sahraoui.

Chers amis,

Une nouvelle fois, le gouvernement français dans le cadre de sa politique agressive à l'égard des causes justes dans le monde vient d'envoyer ses Jaguars bombardier nos combattants et nos populations civiles dans les zones libérées.

Alors que les premières interventions avaient pour alibi fallacieux, une situation que toute guerre est susceptible d'engendrer, aujourd'hui le gouvernement français n'a pas le moindre prétexte et de surcroît cette intervention a lieu en plein territoire du Sahara Occidental.

Une telle attitude du gouvernement français ne nous étonne aucunement, elle n'est d'ailleurs que le reflet d'un parti pris depuis le début de l'agression de notre ays par les forces maroc-mauritaniennes.

Ce parti pris, que cache mal les déclarations tapageuses autour d'une pseudo-neutralité pour tromper l'opinion française et l'opinion internationale, a déjà trouvé sa concrétisation dans l'élaboration de l'accord de Madrid, les livraisons massives d'armes au Maroc et à la Mauritanie, l'envoi des troupes et les pressions de toutes sortes sur les pays qui soutiennent notre juste combat.

Cet engagement direct et brutal de la France nous préoccupe légitimement, préoccupe les peuples de notre région et sans aucun doute aussi les forces démocratiques et éprises de liberté et de justice dans le monde.

C'est pourquoi, il est de notre devoir de vous entretenir de cela et de vous demander de prendre toutes les dispositions nécessaires au niveau de votre gouvernement, et de ses institutions et organisations politiques de votre peuple pour mettre fin à cette agression caractérisée qui vient s'ajouter à celle dont nous sommes déjà victime et dont le but est l'extermination pure et simple de notre peuple (vous trouvez ci-joints les communiqués militaires relatifs à l'intervention française).

Notre peuple qui apprécie à sa juste

valeur votre travail inlassable pour le triomphe de sa juste cause, tient à vous transmettre ses salutations amicales et à vous exprimer ses sincères remerciements.

Ni Paix, ni stabilité avant le retour au territoire national et l'indépendance totale.

Hauza, le 14 mai 1978

*Comité des relations extérieures
du Front Polisario*